

Céline Desbos - Le français pluriel : enjeux de domination, d'insécurité linguistique et d'intercompréhension

Université des Antilles

Français - Cet article interroge le français dans sa pluralité constitutive, à partir d'interactions recueillies à Dakar et à Abidjan. En articulant sociolinguistique et didactique, il examine les mécanismes de domination symbolique qui hiérarchisent les usages du français, produisent de l'insécurité linguistique et freinent la circulation des savoirs au sein de l'espace francophone. Il propose la notion de plurifrancisme pour désigner la compétence des locuteurs qui naviguent entre plusieurs variétés de français et défend une approche décoloniale de l'intercompréhension entre francophones.

Mots-clés : français pluriel, intercompréhension, insécurité linguistique, glottophobie, plurifrancisme, décolonialité

English - This article examines French in its constitutive plurality, drawing on interactions collected in Dakar and Abidjan. By combining sociolinguistics and language didactics, it analyses the mechanisms of symbolic domination that rank varieties of French, generate linguistic insecurity and impede the circulation of knowledge within the Francophone space. It introduces the notion of plurifrancisme to describe the competence of speakers who navigate between several varieties of French, and argues for a decolonial approach to mutual comprehension among French speakers.

Keywords : plural French, intercomprehension, linguistic insecurity, glottophobia, plurifrancisme, decoloniality

Español - Este artículo examina el francés en su pluralidad constitutiva, a partir de interacciones recogidas en Dakar y Abiyán. Articulando sociolingüística y didáctica, analiza los mecanismos de dominación simbólica que jerarquizan los usos del francés, producen inseguridad lingüística y frenan la circulación del conocimiento en el espacio francófono. Propone la noción de plurifrancisme para designar la competencia de los hablantes que navegan entre varias variedades del francés y defiende un enfoque descolonial de la intercomprensión entre francófonos.

Palabras clave : francés plural, intercomprensión, inseguridad lingüística, glotofobia, plurifrancisme, decolonialidad

Introduction

Parler français ne signifie pas parler tous de la même manière. Ce constat, aussi évident qu'il paraisse, résiste encore à bien des pratiques institutionnelles, pédagogiques et politiques qui continuent de traiter le français comme une langue homogène, régie par une norme centrale implicitement considérée comme légitime et universelle. C'est ce décalage entre la réalité des usages et les représentations dominantes de la langue qui se trouve au cœur de la réflexion proposée ici.

Cet article s'appuie sur un corpus constitué d'interactions quotidiennes, d'échanges médiatiques et d'extraits audiovisuels recueillis à Dakar et à Abidjan, dans le cadre d'un projet de recherche consacré à l'intercompréhension en français pluriel. Il prolonge également quinze années d'expérience professionnelle en Afrique de l'Ouest, dans les domaines des langues, des savoirs et de l'interculturel - au Centre de langues de l'Institut français du Sénégal, puis au Pôle Langues et Savoirs de l'Institut français de Côte d'Ivoire. Ce double ancrage, à la fois empirique et réflexif, oriente la démarche : il s'agit moins de décrire de l'extérieur un objet linguistique que d'interroger, depuis une position engagée, les rapports de pouvoir qui traversent la langue.

La notion de français pluriel, préférée ici à celle de variation pour des raisons qui seront explicitées, permet d'appréhender le français non comme un ensemble de dérivations périphériques par rapport à un centre légitime, mais comme une réalité multiple, dont chaque forme porte une histoire, une logique et une valeur propres. Articulant sociolinguistique critique, didactique des langues et perspective décoloniale, cet article examine successivement les mécanismes de hiérarchisation des usages du français (I), les effets concrets de cette hiérarchisation sur la parole et la circulation des savoirs (II), les implications pédagogiques d'une approche fondée sur l'intercompréhension (III), et la question du français comme langue-monde (IV).

1. Le français est une langue plurielle

Le français se transforme selon les territoires, les histoires, les usages sociaux et les contextes plurilingues dans lesquels il évolue. Cette diversité ne relève pas d'un écart par rapport à une norme : elle constitue la langue elle-même. Gabriel Manessy l'avait montré dès 1994 : le français en Afrique au sud du Sahara n'est pas un français dégradé, mais un ensemble de systèmes régis par leurs propres logiques, façonnés au contact des langues locales et des réalités sociales de chaque territoire. En Afrique de l'Ouest, cette évidence est particulièrement saillante. Le français y côtoie des langues africaines - le wolof, le baoulé, le dioula, pour n'en citer que quelques-unes - et en porte les traces à tous les niveaux : phonologique, morphosyntaxique, lexical, pragmatique.

Pourtant, la manière dont on pense et dont on enseigne le français tend encore à reproduire une hiérarchie implicite entre un français dit « de référence » et les autres. C'est précisément pourquoi je préfère parler de français pluriel plutôt que de variation. Le terme de variation, légitime dans le champ scientifique, suggère hors de ce cadre l'idée d'un écart à une norme centrale, d'une déviation par rapport à un modèle. Il contribue, même involontairement, à hiérarchiser les usages.

Ce phénomène de hiérarchisation s'observe également dans les dénominations attribuées aux autres langues : le nouchi, par exemple, est encore souvent réduit au statut d'argot alors qu'il fonctionne désormais comme une langue à part entière, véhiculaire bien au-delà des frontières ivoiriennes. De même, les langues africaines sont fréquemment qualifiées de « locales », comme si leur légitimité devait rester bornée à un territoire, alors que le terme de langues endogènes - que je lui préfère - pose différemment la question de l'appartenance sans en réduire la portée. Ces désignations ne sont pas neutres : elles participent d'une politique symbolique de la langue.

À l'appui de cette lecture, les travaux de Béatrice Akissi Boutin sur le français de Côte d'Ivoire ont montré que certaines constructions linguistiques, souvent perçues comme des fautes, obéissent en réalité à des règles cohérentes et stabilisées - notamment dans la complémentation verbale ou dans l'usage des déterminants. L'article postposé, par exemple, répond à une logique discursive et pragmatique propre à certains usages ivoiriens du français, en lien avec les structures des langues endogènes environnantes. Comprendre ces constructions comme des systèmes et non comme des approximations est un préalable indispensable à toute démarche d'intercompréhension sérieuse.

II. Insécurité linguistique, glottophobie et circulation des savoirs

La hiérarchisation des usages du français produit des effets très concrets sur les locuteurs. Elle nourrit ce que Philippe Blanchet nomme la glottophobie : les discriminations fondées sur la manière de parler. Ce phénomène n'est pas propre à l'Afrique ; mais Calvet et Moreau ont montré, dès 1998, combien il prend en contexte francophone africain une dimension particulière, où les normes endogènes - pourtant stabilisées et socialement partagées - peinent à obtenir une reconnaissance institutionnelle face à la norme hexagonale. En faisant du « français de référence » un instrument de pouvoir - un marqueur social autant qu'un outil de communication -, on a créé une ligne de partage entre ceux qui parleraient un « bon » français et ceux qui en parleraient un « mauvais ». Cette frontière, même implicite, suffit à produire de l'autocensure et parfois du silence.

Combien d'idées ne sont jamais formulées, combien de prises de parole renoncées par crainte d'un regard, d'une correction, d'un sourire en coin ? Cette insécurité linguistique n'est pas anecdotique : elle a des effets directs sur la participation à la vie publique, sur l'accès à l'éducation, sur la confiance en soi dans les espaces institutionnels.

Dans mes années à Abidjan, j'ai vu des participants silencieux lors de débats publics, non par manque d'idées, mais par crainte que leur français soit jugé insuffisant.

La domination linguistique ne s'exerce pas seulement entre langues différentes. Elle s'exerce aussi à l'intérieur d'une même langue, entre ses variétés. Et lorsqu'une manière de parler est discréditée, ce ne sont pas seulement des mots qui deviennent inaudibles : ce sont des expériences, des savoirs, des épistémologies.

Cheikh Anta Diop l'avait formulé autrement, dans un tout autre contexte, en rappelant dans *Nations nègres et culture* que les langues africaines étaient pleinement capables de produire et de transmettre des savoirs scientifiques, philosophiques et historiques - à rebours des hiérarchies héritées de la colonisation. Cette capacité a été niée ou ignorée non par incompetence linguistique, mais par effet de domination symbolique.

La non-reconnaissance des français pluriels devient ainsi un frein à la cohésion sociale et à l'égalité d'accès aux savoirs. L'intercompréhension, envisagée dans cette perspective, dépasse la simple gestion de la communication : elle devient un enjeu démocratique. Car une démocratie linguistique suppose que chacun puisse être entendu sans que sa manière de parler serve de motif d'illégitimité.

III. Plurifrancisme et pratiques pédagogiques

En Afrique de l'Ouest, de nombreux locuteurs font preuve d'un plurilinguisme extrêmement élaboré. Au quotidien, ils naviguent entre plusieurs langues africaines, plusieurs registres sociaux et plusieurs variétés de français selon les contextes. Cette capacité à circuler entre plusieurs français - entre un français académique mobilisé dans un cadre administratif, un français plus familier dans l'espace

domestique, un autre encore dans les échanges professionnels ou populaires - relève de ce que je propose d'appeler le plurifrancisme.

Le plurifrancisme désigne la compétence d'un locuteur à ajuster son usage du français selon les contextes, les interlocuteurs et les enjeux, en mobilisant différentes variétés de cette langue dans une même trajectoire communicative. Il est important de distinguer cette notion de celle de registre : un registre renvoie à un niveau de langue au sein d'une même variété, tandis que le plurifrancisme implique le passage entre des systèmes linguistiques distincts, même s'ils partagent l'étiquette « français ». Ces déplacements exigent une capacité permanente d'ajustement, de contextualisation et d'interprétation - une compétence invisibilisée dans les représentations institutionnelles.

Ces pratiques ont des implications directes pour l'enseignement. Enseigner le français en contexte plurilingue ne peut se faire sur le mode classique ; il s'agit plutôt de mobiliser les outils du Français Langue Etrangère pour construire une didactique ancrée dans les réalités langagières des apprenants. Les recherches de Valérie Djè sur l'enseignement-apprentissage en contexte plurilingue en Côte d'Ivoire illustrent concrètement cette articulation : les élèves recourent spontanément au français pluriel pour accéder au sens - proposer « moisi » pour expliquer « prolétaire », par exemple, révèle une pensée analogique active, non un déficit.

Mélanie Mazoua, dans sa thèse sur les élèves des écoles françaises en Côte d'Ivoire, a montré comment ces derniers évoluent naturellement entre plusieurs français, dont les logiques discursives différentes peuvent produire des incompréhensions réciproques avec des enseignants formés exclusivement en contexte hexagonal. L'exercice de remise en ordre de la phrase « tenue du cosmonaute la » illustre ce décalage : ce qui apparaît comme une erreur syntaxique est en réalité le signe d'une compétence dans un autre système. Former à

l'intercompréhension, c'est apprendre à reconnaître ces logiques sans les hiérarchiser.

Concrètement, former à l'intercompréhension entre francophones suppose de développer plusieurs capacités : entendre des accents différents sans les interpréter comme des défauts ; comprendre des structures discursives variées sans les réduire à des approximations ; reconnaître des références culturelles multiples sans en inférer une infériorité ou une extériorité. C'est une pédagogie de la décentration, qui ne vise pas l'uniformisation des voix mais leur mise en dialogue.

IV. Le français comme langue-monde : perspective décoloniale

La langue n'est jamais neutre. En Afrique de l'Ouest, le français porte des histoires croisées, des héritages coloniaux, des tensions - mais aussi des réappropriations créatives qui en ont profondément transformé la nature. Il n'est plus seulement une langue européenne projetée hors d'Europe : il est désormais aussi une langue africaine, parmi d'autres langues africaines, appropriée, transformée, réinventée par ses locuteurs au contact des langues endogènes, des réalités sociales et des imaginaires culturels.

Cette appropriation rappelle la formule célèbre de Kateb Yacine, qui qualifiait la langue française de « butin de guerre » : une langue héritée d'une histoire coloniale, mais réinvestie, déplacée, habitée autrement par celles et ceux qui s'en saisissent pour penser, créer et transmettre. Elle rejoint également la notion de langue-monde qu'Achille Mbembe et Alain Mabanckou ont mise en circulation : un français devenu pluricentrique, dont aucune variété ne saurait prétendre à l'universalité au détriment des autres.

Je parle ici de décolonialiser - et non de décoloniser - le regard sur la langue. Le terme renvoie à la colonialité, c'est-à-dire à la persistance de hiérarchies et de rapports de domination hérités de l'histoire

coloniale, y compris dans les langues et les savoirs. Décolonialiser le regard - et peut-être aussi l'écoute - sur le français, c'est interroger les hiérarchies implicites qui continuent de distinguer les usages légitimes de ceux qui seraient secondaires, périphériques, ou simplement moins dignes d'être entendus.

Reconnaître le français pluriel n'est donc pas seulement une question linguistique. C'est une question politique, culturelle et démocratique. Il ne s'agit pas d'opposer le français « académique », le français normé qui joue un rôle réel de lien au sein de la francophonie, aux autres langues françaises. Il s'agit d'envisager la langue dans sa pluralité, sans hiérarchiser ses usages ni inaudibiliser celles et ceux qui la façonnent : passer d'une logique du « ou » à une logique du « et ».

Conclusion

La pluralité du français n'est pas une menace pour la francophonie. Elle en est la condition de survie. Une langue qui refuse ses transformations finit par se figer ; une langue qui accepte le dialogue entre ses différentes formes devient un espace vivant de circulation, de création et d'émancipation.

Les données recueillies à Dakar et à Abidjan montrent que les locuteurs ont plusieurs compétences, élaborées dans des contextes plurilingues complexes, que les cadres institutionnels peinent à reconnaître. Former à l'intercompréhension, c'est précisément apprendre à percevoir ces compétences pour ce qu'elles sont - des ressources, non des manques.

L'avenir du français ne réside pas dans son uniformisation, mais dans notre capacité collective à construire des ponts entre ses différentes manières d'être parlée. Non pour effacer les voix, mais pour les faire dialoguer. *Comprendre pour mieux se comprendre. Degg ngir gën déggante. Understand to understand each other better.*

Références bibliographiques

AKISSI BOUTIN, Béatrice. (2019). « État des lieux de la recherche sur le français en Afrique ». *Langue française*, n° 202, p. 3-18.

CALVET, Louis-Jean ; MOREAU, Marie-Louise (dir.). (1998). *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Paris : Didier Érudition.

BLANCHET, Philippe. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris : Textuel.

DIOP, Cheikh Anta. (1954). *Nations nègres et culture*. Paris : Présence Africaine.

DJÈ, Valérie. (2019). *Enseignement-apprentissage en français et plurilinguisme en Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny.

MAZOUA, Mélanie. (2023). *L'articulation des variétés de français dans les écoles françaises en Côte d'Ivoire*. Mémoire de master, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.

MANESSY, Gabriel. (1994). *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris : L'Harmattan.

MBEMBE, Achille ; MABANCKOU, Alain. (2018). « Plaidoyer pour une langue-monde ». *Revue du Crieur*, n° 10, p. 4-11.

QUIJANO, Aníbal. (2007). « Colonialidad del poder y clasificación social ». *Journal of World-Systems Research*, vol. 6, n° 2, p. 342-386.